

Candidats Chasseurs - Programme des cours de 1ère année 2026 Etat au 22.12.25 / DPz

Estat au 22.12.25 / DPz

Ce programme fait office de convocation pour les cours

Dates	Groupes	Heures	Lieux de rendez-vous	Instructeurs	Genre de cours	Matériel
Samedi 17 janvier 2026				Responsable de la journée D. Praz A. Dayer B. Rey O Joris Ph Richon F Pitteloud D. Vuissoz Y Fournier M Lambiel E Fournier	Ouverture du cours - Contrôle des présences Carabine connaissance - Manipulation - Lunette visée Fusil à grenade connaissance - Sécurité Manipulation - Techniques de tir lièvre et pigeons Législation - Contrôle documents détenions Transports - Ports - Parcours sécurité	COURS AVEC LES ARMES SANS MUNITIONS
Cours obligatoire	Groupe 1	0800 - 1700	Sion - Stand de tir de Champsec			Attention il n'est pas obligatoire d'acquérir une arme pour ce cours, une arme en prêt est acceptée.
Ce cours ne peut pas être compensé par le cours de rattrapage						
Samedi 7 février 2026				Responsable de la journée D. Praz A. Dayer B. Rey O Joris Ph Richon F Pitteloud D. Vuissoz Y Fournier M Lambiel E Fournier	Ouverture du cours - Contrôle des présences Carabine connaissance - Manipulation - Lunette visée Fusil à grenade connaissance - Sécurité Manipulation - Techniques de tir lièvre et pigeons Législation - Contrôle documents détenions Transports - Ports - Parcours sécurité	COURS AVEC LES ARMES SANS MUNITIONS
Cours obligatoire		0800 - 1700	Sion - Stand de tir de Champsec			Attention il n'est pas obligatoire d'acquérir une arme pour ce cours, une arme en prêt est acceptée.
Ce cours ne peut pas être compensé par le cours de rattrapage	Groupe 2					
Samedi 18 avril 2026	GROUPE 1 selon les candidats désignés	0800 - 1700	Responsible de la journée D. Praz	A. Dayer	Contrôle technique des armes. Adaptation - Conseils	Carabine et fusil
COURS TIR OBLIGATOIRE				Y. Fournier B. Rey	Tir à la carabine à 150 mètres	Avec munitions
Ce cours ne peut pas être compensé par le cours de rattrapage			Euseigne	F. Pitteloud D. Vuissoz	Tir aux pigeons	Equipement adapté - Protections ouïe
Samedi 2 mai 2026			Stand de tir du Sauteröt	O Joris J-Ph Richon	Tir aux pigeons	Equipement adapté - Protections ouïe
COURS DE TIR OBLIGATOIRE				M. Lambiel Ch Fellay	Parcours tactiques de chasse	Chaque candidat (e) disposera de ses propres armes
Ce cours ne peut pas être compensé par le cours de rattrapage						
Samedi 23 mai 2026	GROUPE 2 selon les candidats désignés	0800 - 1700	Responsible de la journée D. Praz	A. Dayer	Contrôle technique des armes. Adaptation - Conseils	Carabine et fusil
			Euseigne	Y. Fournier B. Rey	Tirs à la carabine à 150 mètres	Avec munitions
			Stand de tir du Sauteröt	F. Pitteloud Ch Fellay	Tirs aux pigeons	Equipement adapté - Protections ouïe
				O. Joris J Ph Richon	Tirs sur le lièvre	
				B Rey E. Fournier	Parcours tactiques de chasse	Chaque candidat (e) disposera de ses propres armes
			TRAVAUX DANS LE TERRAIN	Gardes-Faune désignés par le SCPF		
	Tous selon répartition	0800 -1700	La convocation par le chef formation		Convocation par le chef formation	
			Détails de planification suivront		Travaux pratiques dans le terrain	
					Entretien du biotope	
						Les détails seront communiqués
			OBSERVATION DU GIBIER	Gardes-Faune désignés par le S CPF		
Samedi 6 juin 2026	Tous selon répartition	0800 -1700	Convocation par Chef formation		Convocation par le Chef formation	Equipement adapté à la météo et au terrain
			Détails de planification suivront			Sac à dos - Jumelles - Pic-nique
					Observation du gibier	
Samedi	Tous	0800 - 1700	Hygiène de la venaison	Responsable de la journée D. Praz	Lieu à déterminé	
20 juin 26			Les chiens : "rouge" - arrêts - courants	D.Moulin - M. L'Héritier - P Zufferey	Un programme détaillé sera établi	
				Formateurs ACAV Formateurs GVCCC		
Samedi 8 août 2026			COURS DE RATTRAPAGE	A déterminer	COURS DE RATTRAPAGE	
Samedi 29 août 2026	Stand du Sauteröt/Euseigne		Détails de planification suivront	SCPF - D. Praz Experts désignés	EXAMEN DE TIR	
Samedi 5 septembre 2026 <i>Cette date est susceptible d'être modifiée</i>	Stand du Sauteröt/Euseigne		Les détails de planification suivront	SCPF - D. Praz Experts désignés	EXAMEN RATTRAPPAGE TIR	

Bramois, le 20 décembre 2025

Le Chef Formation pour le Valais-Romand - Dominique Praz

Participation - nombre de cours exigé

Pour être admis aux examens : participation à 5 journées (50 heures) de cours est obligatoire dont 15 heures de manipulations des armes et tir.

Toutefois, si le candidat a suivi 4 journées (dont 15 heures de manipulations des armes et tir) il est convoqué pour une journée de rattrapage qui lui permettra d'accéder à la session d'examen de tir 2026

En ce qui concerne la durée : il faut entendre 5 heures pour une demi-journée et 10 heures pour une journée. Les animaux de compagnie ne sont pas tolérés pendant le cours.

Chaque candidat (e) a l'obligation d'assister au cours de sécurité et manipulations des armes et de tir. Cette journée ne peut être remplacée par le cours de rattrapage. DPz déc 2025